

La Fondation des Entreprises du Médicament soutient sept associations en 2016

Le Comité exécutif de la Fondation des Entreprises du Médicament a sélectionné sept projets qu'elle soutiendra financièrement en 2016 dans le cadre de son appel à projets lancé en mars dernier.

Chaque année depuis sa création en 2008, la Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins (placée sous l'égide de la Fondation de France) soutient des initiatives innovantes d'acteurs associatifs œuvrant pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé en France.

La Fondation des Entreprises du Médicament organise depuis 2015 « le Prix des collaborateurs du Leem et des entreprises du médicament ». Grâce à un système de vote online, chaque collaborateur a eu la possibilité de soutenir le projet de son choix.

Lauréat de la 2^{ème} édition du Prix des collaborateurs du Leem et des entreprises du médicament :

- **« L'envol » – (20 000 euros)**
Accueil de 180 enfants et adolescents atteint de maladies graves dans le cadre de séjours de thérapie récréative

En 2016, parmi les 34 dossiers qui ont été collectés dans le cadre de l'appel à projets, six ont été choisis par la Fondation des Entreprises du Médicament :

- **« Adalea » – (10 000 euros)**
Accompagnement renforcé et personnalisé des personnes en situation de grande précarité, de vulnérabilité : et d'isolement social, dans leurs démarches d'accès aux soins et plus largement dans différentes actions pour favoriser notamment leur « intégration sociale ».
- **« ALS » (Association de lutte contre le Sida et de santé sexuelle) – (10 000 euros)**
Clips d'informations "santé et droits" en prison : ce projet concerne la réalisation, avec des détenus, et la diffusion de clips d'informations autour de deux axes essentiels que sont : la santé et la continuité des soins en prison, et l'accompagnement à la sortie et l'accès au droit commun.
- **« Le Comède » – (10 000 euros)**
Prévention, dépistage et accès aux soins des migrants en situation précaire, au Centre de santé du Comède, pour la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé.
- **« Fnair » – (10 000 euros)**
Séjour estival à destination des jeunes insuffisants rénaux (greffés et dialysés). Sans cette initiative, ces jeunes ne peuvent pas partir en vacances en raison de la complexité de leurs soins et traitements médicaux, ainsi que de l'impact de la maladie sur les situations économiques des familles.
- **« Centre Primo Levi » – (10 000 euros)**
Prise en charge médico-psycho-sociale d'adultes isolés, exilés en France, et souffrant de traumatismes liés à la torture et à la violence politique. Le projet concerne plus particulièrement les patients adultes qui sont seuls sur le territoire et sont parmi les plus vulnérables, ayant enduré de graves sévices dans leur pays d'origine à l'origine de troubles massifs et chroniques, souffrant parfois de maladies graves, et ont souvent perdu un ou plusieurs membres de leur famille.

- **« Etablissement médical de la Teppe » – (10 000 euros)**

L'activité physique est un atout et un support thérapeutiques pour les patients épileptiques. La pratique d'activités physiques et sportives est intégrée dans le projet thérapeutique du patient, pour favoriser son autonomie et son insertion sociale.

Contacts presse : Stéphanie BOU - tél : 01 45 03 88 38 - email : sbou@leem.org
Virginie PAUTRE – tél : 01 45 03 88 87 – email : vpautre@leem.org
Jean Clément VERGEAU – tél : 01 45 03 86 82 – email : jcvergeau@leem.org